

Les descendants de Sulpice



Jacquette Charbonnier x veuve Darnault

bail de la seigneurie de Brion au profit de Jacquette, veuve de
Pierre Darnault et Jean François son fils, fermier de Grange Dieu
en date du 26 mai 1698

De l'ouïr

pour l'un

Etat, si on

ouïr le spiritus

de paye des gages

de l'ouïr des brigas



meunier repavaid

Reudes de l'ouïr des brigas

comme l'ouïr des brigas

de l'ouïr des brigas

